



1 Handicap Par Eliminations

les 23, 24 et 25 Septembre 2022

Tournoi ouvert à tous les licenciés en règle avec la FFBSQ.

Article 1. Tournoi ouvert aux 48 premiers joueurs inscrits. Les joueuses et joueurs devront être en règle avec la FFBSQ. Compétition homologuée. Le handicap sera basé sur 70 % la différence avec 220, arrondi à l'entier inférieur.

Article 2. Éliminatoires. Chaque joueur effectuera 9 lignes éliminatoires en 3 séries de 3 parties avec décalage de pistes à l'issue de chaque série. Un classement handicap sera établi à la fin de la phase des poules éliminatoires. Les 12 premiers joueurs seront qualifiés pour la demi-finale. En cas d'égalité au classement éliminatoire, l'avantage ira au joueur ayant effectué le meilleur total scratch.

Article 3. Demi-finale "Petersen". Les 12 joueurs qualifiés seront divisés en 2 poules de 6 joueurs, la poule A composée des joueurs 1°, 3°, 5°, 7°, 9° et 11°, et la poule B composée des joueurs 2°, 4°, 6°, 8°, 10°, 12°. Avec TOUTES les quilles de la phase éliminatoire conservées, chaque poule effectuera une Petersen (5 matchs), avec une bonification de 60 quilles par match gagné (30 quilles en cas d'égalité). A la fin de la Petersen, les 2 premiers joueurs de chaque poule au classement de quilles handicap sur les 14 parties + bonifications Petersen seront qualifiés à la final "Élimination du plus petit score". En cas d'égalité, la même règle qu'aux éliminatoires s'appliquera.

Article 4 : Finale "Élimination du plus petit Score". Sur 1 paire de pistes, les 4 joueurs qualifiés joueront le système "Élimination du plus petit Score": chaque joueur effectue une partie, le plus petit score handicap de la paire de pistes est éliminé et classé 4ème du tournoi, ensuite on recommence avec les 3 joueurs, et puis avec les 2 restants pour déterminer le vainqueur de cette édition 2022.

En cas d'égalité pour la place éliminée, l'avantage ira au joueur ayant effectué le meilleur score scratch, ou à défaut la meilleure place lors des éliminatoires.

Champions:

- 2016 - Serge SASSELLA
- 2017 - Eric CHARETON
- 2018 - Jonani FRANCO
- 2019 - Frédéric BERGER
- 2020 - Fabien GOUPIL
- 2021 - Benjamin VANDOOREN

Article 5. Les droits d'engagement sont fixés à 65 € par joueur. Les inscriptions devront être accompagnées des chèques d'engagement, libellés à l'ordre du SB Chambéry, et devront parvenir au club 15 jours avant le début de la compétition pour valider l'inscription. Les chèques seront encaissés à la fin de la compétition.

Article 6. Tous les règlements fédéraux seront en vigueur pendant toute la durée de la compétition.

Article 7. L'organisateur se réserve le droit d'annuler l'épreuve à la date limite d'inscription si le nombre d'inscrits n'est pas suffisant, et se charge de prévenir les joueurs engagés.

Article 8. Tous cas non prévus au présent règlement seront tranchés par l'arbitre ou à défaut par le responsable de la compétition.

Article 9. Poules et horaires :

Eliminatoires

Vendredi	19h00 - 23h00	Poule A	9 lignes	max 24 joueurs	12 pistes
Samedi	8h30 - 12h30	Poule B	9 lignes	max 36 joueurs	18 pistes
	13h30 - 17h30	Poule C	9 lignes	max 24 joueurs	12 pistes
Dimanche	8h30 - 12h30	Poule D	9 lignes	max 36 joueurs	18 pistes

1 Seul Reconditionnement des Pistes pour la demi-finale et finale

Demi-Finale	13h30 - 15h10		5 lignes	12 joueurs	12 pistes
Finale	15h20 - 16h30		3 lignes	4, 3 et 2 joueurs	2 pistes

Dimanche 16h45 remise des prix et pot de l'amitié

Article 10 : Indemnités de Déplacement

Champion :	250 €
2ème :	200 €
3ème	150 €
4ème	100 €
5ème	80 €
6ème	80 €
7ème	70 €
8ème	70 €
9ème	60 €

10ème	60 €
11ème	50 €
12ème	50 €

Bilan Financier

Recettes		Dépenses	
Engagement 48 X 65 €	3 120,00 €	Indemnités	1 220,00 €
Sponsor Club	100,00 €	Frais de parties 527 X 3,40 €	1 703,40 €
Sponsor Privé	201,00 €	Inscription + Homologation	157,60 €
		Frais d'Organisation	250,00 €
		Arbitrage	90,00 €
Total	3 421,00 €	Total	3 421,00 €

Article 11: Les inscriptions sont à adresser à: **Patrick EVRAT**

45 chemin du chon 38490 GRANIEU

Tel: 06 78 83 79 10

mail: evrat.patrick@gmail.com

Fonds de réversion :

Les planches de prix seront revues en cas de faible ou forte participation.